

Optimiser son confort thermique : les étapes clés avant de signer son devis climatisation

Vérifications techniques et électriques

- S'assurer de la présence d'une évacuation des condensats adaptée (gravitaire ou pompe de relevage).
- Vérifier l'existence d'une ligne électrique dédiée avec une protection disjoncteur propre à l'unité intérieure.

Cadre légal et respect du voisinage

- Obtenir l'accord préalable de la copropriété pour toute installation en façade ou sur un balcon.
- Vérifier le niveau sonore (dB(A)) de l'unité extérieure pour se conformer aux règles de bon voisinage et aux arrêtés municipaux.

Dimensionnement et performance énergétique

- Estimer la puissance frigorifique nécessaire sur la base de 100 W/m² pour une hauteur sous plafond de 2,5 m.
- Privilégier des appareils classés A++ ou A+++ pour garantir un meilleur coefficient SEER (froid) et SCOP (chaud).

Préparation de l'emplacement et de la pose

- Prévoir un dégagement de 10 à 30 cm autour de l'unité extérieure pour une circulation d'air optimale.
- Définir un cheminement discret pour les liaisons frigorifiques (goulottes ou encastrement).
- Positionner le thermostat et la télécommande à l'abri des courants d'air, du soleil direct et des sources de chaleur.

Garanties et aides financières

- Exiger la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) de l'installateur.
- Vérifier que l'installateur possède l'attestation de capacité à la manipulation des fluides frigorigènes.
- Consulter le site France Rénov' pour identifier les aides locales ou nationales disponibles pour les pompes à chaleur air-air.